



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD 160 rue Henri Champion – 72030 LE MANS

Certifie que l'entreprise :

**SAS ELECTRA BOAT SERVICES
QUAI SEVERINE
83430 ST MANDRIER SUR MER**

Est titulaire d'un contrat d'assurance portant le n°140.648.352 garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre des activités suivantes :

- Electricité marine
- Négoce et installation d'appareils électriques et électroniques pour bateaux de plaisance
- Réparation des installations électriques et des appareils (désalinisateurs, climatisation, sanitaire, appareils de réfrigération, centrale hydraulique, tableaux électriques, batterie, éoliennes)

Il est précisé que l'assuré ne déplace pas de bateaux, ni ne les manutentionne, il ne sous-traite pas non plus ces activités.

Ce contrat garantit sa responsabilité civile professionnelle, aux clauses et conditions prévues par la législation en vigueur.

Cette attestation couvre la période du 01.01.2024 au 31.12.2024 et est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait le 21 février 2024 à CANNES

L'Assureur,
par délégation, l'Agent Général

CABINET CHEVALLET

33, rue Jean Jaurès - BP 50082

06403 CANNES Cedex

Tél: 04 93 39 11 31

ORIAS 07008110 - www.orias.fr

Soumis à l'ACPR - 4 Place de Budapest CS92459 - 75436 PARIS Cedex 09
Service Réclamation: chevalletassurances.reclamations@mma.fr

33 rue Jean Jaurès – BP50082 – 06403 CANNES CEDEX - Tel : 04 93 39 11 31 - Fax : 04 93 39 67 73 - Email : mma.cannes@mma.fr

Agent Général d'Assurances MMA et courtier pour les autres Compagnies sous le N° Orias 07008110 - www.orias.fr - Garantie financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances. Soumis à l'ACPR – 4 Place de Budapest CS92459, 75436 Paris Cedex 09 – Pour toute réclamation, contacter l'agence au 04 93 39 11 31 ou par mail à chevalletassurances.reclamations@mma.fr

